



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-25061>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-25061**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SGP IMMOBILIER

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : SGP Immobilier - Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un immeuble de logements en surplomb de la Gare de La Courneuve - Six Routes de la ligne 16 du GPE

Description : Mission complète (ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR et METHODES/OPC) de conception et suivi de chantier pour la construction d'un immeuble de 90 logements environ, un commerce et un local Véligo (en surplomb de la gare de la Courneuve - Six routes Ligne16).

Identifiant de la procédure : 09599de4-4554-4866-a5cf-fa644b6cfc87

Identifiant interne : 2024PN028

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

Principales caractéristiques de la procédure : PROCEDURE SUIVIE : La présente consultation est menée selon une procédure avec négociation, conformément aux articles L. 2124-3, R.2124-3 et R.2161-12 à R.2161-20 du code de la commande publique. La SGP Immobilier se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Les conditions de négociation sont fixées au règlement de consultation (RC). MODALITÉS DE RETRAIT DES DOCUMENTS Les documents disponibles sont : - Le présent avis ; - L'annexe de l'avis définissant le besoin de la SGP Immobilier, ainsi que les modalités de la procédure de passation et incluant les informations permettant aux candidats de déterminer la nature et l'étendue du besoin et de décider de demander ou non à participer à la procédure ; - Le cadre de réponse ; - Le DC1 version DAJ ; - La déclaration d'absence de conflit d'intérêts ; - L'attestation sur l'honneur relatives aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie

déstabilisant la situation en Ukraine. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) comprenant : CCAP et ses annexes, AE et ses annexes, RC et ses annexes et CCTP et ses annexes à l'exception de l'annexe "cahier des contraintes exportées". Cette annexe ne sera adressée qu'aux candidats admis à présenter une offre, à l'issue du choix des candidats admis à présenter une offre. Ces documents peuvent être téléchargés via le site www.marches-publics.gouv.fr dans l'onglet « Annonces » en suivant la procédure décrite ci-dessous à la rubrique « QUESTIONS/ REPONSES » du présent avis. **CONDITIONS DE PARTICIPATION** : Au stade candidature, les candidats ne doivent pas remettre d'offre, ils ne fournissent que les éléments demandés à la rubrique 5.1.9 de l'AAPC. Aucun mémoire technique et aucune offre financière ne sont à transmettre au stade des candidatures. **QUESTIONS-RÉPONSES** : Pour télécharger le dossier de consultation (DCE) de la présente procédure ainsi que pour poser toute question relative à la procédure et au contenu du DCE, il convient de passer par le site <http://www.marches-public.gouv.fr> dans l'onglet « Annonces » puis à la rubrique « Consultations en cours » cliquer sur « recherche avancée » puis dans le champ « entité publique » cliquer sur « Recherche dans une liste » (bouton bleu à droite) et sélectionner « Autres organismes » puis « AO/SGP-Société des grands projets », seulement cette entité et enfin entrer le numéro de la procédure "2024PN028" dans le champ « référence ». Toute question relative à cette consultation se fait dans un délai maximum de 10 jours avant la date limite de remise des dossiers. Les échanges de correspondances entre la SGP Immobilier et les candidats sont réalisés depuis la plateforme PLACE, via l'adresse électronique suivante : nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr. Il est donc recommandé aux candidats de veiller à que les messages en provenance de cette adresse électronique ne soient pas traités comme des courriers indésirables par leur serveur/client de messagerie/logiciel tiers antispam. **RÉDACTION DES DOCUMENTS DANS UNE AUTRE LANGUE** : Tous les documents sont établis en langue française. A défaut, les documents rédigés dans une autre langue devront obligatoirement être accompagnés d'une traduction en français effectuée par un traducteur professionnel.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 1 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : L'enveloppe financière allouée pour la réalisation des travaux, donnée à titre indicative, est de 12,6 MEuros HT. La suite des éléments relatifs à la présente procédure est décrite dans l'annexe de l'avis, téléchargeable via la procédure décrite dans la rubrique « Principales caractéristiques de la procédure ».

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 **Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : SGP Immobilier - Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un immeuble de logements en surplomb de la Gare de La Courneuve - Six Routes de la ligne 16 du GPE

Description : Mission complète (ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR et METHODES/OPC) de conception et suivi de chantier pour la construction d'un immeuble de 90 logements environ, un commerce et un local Véligo (en surplomb de la gare de la Courneuve - Six routes Ligne16).

Identifiant interne : 2024PN028

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Options :

Description des options : Possibilité de passer un ou des marché(s) sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique portant sur la réalisation de services similaires à ceux confiés au titulaire.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 72 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu à prix mixtes, pour partie à prix forfaitaires et pour partie à bons de commande à prix unitaires. La partie à bons de commande est conclue sans engagement de montant minimal et avec un engagement de montant maximal de 108 000 EUR HT. Le montant maximal est calculé sur la durée totale du marché. La durée de validité des offres est de 6 mois à compter de la date limite de remise des offres. La durée du marché indiquée est une durée estimée à 72 mois à compter de sa date de notification (GPA de 12 mois incluse). Le présent marché est conclu à compter de sa notification et prend fin à la levée de l'ensemble des réserves et des désordres constatés pendant la période de garantie de parfait achèvement (GPA) des travaux réalisés sous la maîtrise d'oeuvre du Titulaire. En

application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique, l'exécution du présent marché comporte des clauses de responsabilité sociale et environnementale (RSE) obligatoires. Ces clauses RSE ont pour but de préserver l'environnement et permettre un impact économique et social du marché au niveau local.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat (qu'il se présente seul ou en groupement) fournit : - Le formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, dûment rempli et disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> - Une attestation d'inscription à l'ordre des architectes. Le candidat doit en outre compléter obligatoirement l'intégralité des onglets du cadre de réponse après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN028 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2024PN028". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. Par conséquent, à la rubrique F3 du formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, les candidats ne doivent pas cocher la case « le formulaire DC2 » ni joindre ce formulaire, mais doivent cocher la case « les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation ».

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et la part affectée à des prestations de même nature réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou équivalent. Ces chiffres d'affaires seront exprimés en Euro HT. Le candidat ou groupement devra justifier d'un chiffre d'affaires global moyen sur les trois dernières années minimales de : 1 500 000 Euros HT. - Une copie des attestations d'assurance, en cours de validité, pour les risques professionnels en lien avec l'objet du marché. En cas de groupement candidat, le mandataire devra justifier être assuré en sa qualité de mandataire. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité économique et financière après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN028 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" le numéro du marché ". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, ainsi que la part des effectifs affectés à des prestations de même nature que celle du marché, pendant les trois dernières années ; Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité technique et professionnelle après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN028 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2024PN028". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Pertinence des références présentées par le candidat au regard de leur envergure (surfaces et coûts) et de leur lien avec l'opération

Description : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une liste de 8 références maximum portant sur des prestations similaires à l'objet du marché et par exemple sur des opérations de construction neuves de logements et à proximité d'un ouvrage d'infrastructure (type gare, tunnel, station de métro). Les références doivent porter sur des opérations réalisées ou en cours de réalisation. Les références dans le cadre de la réponse à une consultation /concours dont le candidat n'a pas été déclaré attributaire ne seront pas prises en compte. Les références dans le cadre de la réponse à une consultation/concours dont le candidat n'a pas été déclaré attributaire ne seront pas prises en compte. Chaque référence détaillera l'objet, la description de la mission effectuée et du domaine d'intervention (en cas de groupement, chaque membre du groupement), l'année de sa réalisation, le montant de la mission de maîtrise d'oeuvre, le montant des travaux et le destinataire public ou privé. Compte-tenu de l'objet du marché et afin de garantir une concurrence suffisantes celles-ci devront être réalisées au cours des six dernières années. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Dans le cas où le candidat (ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement) fournit plus de références que le nombre demandé, seules les 8 plus récentes seront prises en compte par la SGP Immobilier. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité technique et professionnelle après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN028 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2024PN028". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Nombre maximal d'offres acceptées : 5

Critère :**Type :** Autre**Nom :** Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Adéquation des capacités du candidat pour la réalisation des prestations objet du marché (appréciée au regard de la note fournie)**Description :** - Le candidat ou groupement candidat devra réunir les compétences suivantes : Capacité en architecture et en urbanisme, BET structure, BET fluides, BET énergétique, BET acoustique et vibratoire, BET en développement durable (construction biosourcée, énergie, carbone, confort, etc.), et Capacité en coordination des systèmes de sécurité incendie (CSSI). Elles seront démontrées par tout moyen de preuve et notamment au travers des références, des titres d'études, du matériel et de l'équipement technique, des certificats de qualifications professionnelles. Cette démonstration et cette adéquation devra être présentée dans une note de synthèse (10 pages maximum) reprenant les éléments visés ci-dessus. En cas de groupement, une répartition des compétences entre les co-traitants devra être intégrée à cette note de synthèse. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité technique et professionnelle après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN028 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2024PN028". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Nombre maximal d'offres acceptées : 5

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**
: 3**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**
: 5**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés****L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations****5.1.10 Critères d'attribution****Critère :****Type :** Qualité**Description :** Le terme « Qualité » doit être entendu comme « valeur technique »

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :**Type :** Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 04/04/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Pas encore connu

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SANS OBJET

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme n'est exigée. En cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire. Le mandataire du groupement doit être l'architecte. Il est précisé que les candidats ne peuvent présenter leur candidature, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, et/ou - En qualité de membres de plusieurs groupements.

Montage financier : Paiement à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement (facture).

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative). - Référé contractuel après la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative) - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département de Tarn et-Garonne, n° 358994), après

la signature du contrat, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées dans les conditions définies dans l'arrêt précité.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SGP IMMOBILIER

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SGP IMMOBILIER

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SGP IMMOBILIER

Organisation qui traite les offres : SGP IMMOBILIER

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SGP IMMOBILIER

Numéro d'enregistrement : 91148230500016

Adresse postale : Immeuble Moods - 2 mail de la petite Espagne - CS10011

Ville : La plaine saint denis cedex

Code postal : 93212

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Romain POTIER

Adresse électronique : marches-sgp@sgp.fr

Téléphone : +33182462000

Télécopieur : +33182462031

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93558

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : +33149202000

Télécopieur : +33149202099

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6d4bb649-755c-451b-895d-902d7eadba9b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/03/2025 à 10:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/03/2025